

École secondaire de l'Escale

Info-Parents



SEPTEMBRE 2020

INFO PARENTS

ÉDITION DE SEPTEMBRE 2020

Nous vous faisons parvenir la première édition de l'Info-Parents Escale pour l'année 20-21. Si des sujets particuliers vous préoccupent, n'hésitez pas à nous en faire part à l'adresse électronique : lescale@csdessommets.qc.ca

Début d'année particulier

Cette rentrée scolaire particulière requiert une révision complète de tous les aspects de l'organisation scolaire : groupes fermés, formation des bulles, locaux de classe attitrés, port du couvre-visage, distanciation physique à l'intérieur et à l'extérieur, pauses en rotation, deux périodes de dîner, les périodes RÉPIT (voir document en annexe), modification de l'horaire quotidien, places attitrées à la cafétéria, casiers de l'élève attitrés par l'école, etc.

Depuis la rentrée, les élèves sont, somme toute, très disciplinés quant aux exigences émises par la santé publique lorsqu'ils sont à l'intérieur de l'école.

Le défi actuel est au niveau de la distanciation lorsque nos élèves sont à l'extérieur. Notre équipe sensibilise les élèves et nous voyons une amélioration de jour en jour. Nous vous invitons à nous supporter en faisant des rappels occasionnels lors de vos discussions familiales. (Voir documents en annexe)

L'enjeu est important puisque nous ne désirons pas revivre les mêmes contraintes qu'au printemps dernier.

Période d'ajustement tirant à sa fin

Comme à chaque début d'année scolaire, l'équipe-école octroie une période d'adaptation à tous les élèves afin de faciliter la reprise de leur routine en ce qui a trait à la ponctualité ainsi qu'à la remise de leurs travaux.

En annexe, vous retrouverez le nouvel horaire pour l'année scolaire 2020-2021. Les défis sont les retours en classe suivant les pauses ainsi que les arrivées aux périodes RÉPIT.

Prochainement, nous serons dans l'obligation de donner des conséquences aux récidivistes qui pourraient se concrétiser par une retenue en fin de journée ou lors d'une journée pédagogique occasionnant l'obligation aux parents d'assurer le transport de l'élève. Les parents auront reçu un avis avant de donner la conséquence.

Couvre-visage remis aux élèves

À la rentrée, la majorité des élèves ont reçu deux couvre-visages en tissu du Centre de services scolaire des Sommets. Nous avons manqué d'équipement pour en remettre à tous les élèves. Nous allons compléter la remise sous peu lorsque nous aurons reçu la quantité manquante.

Nous vous rappelons l'importance de bien entretenir tout couvre-visage afin de conserver son efficacité.

L'Escale peut pallier **momentanément** les oublis du couvre-visage des élèves. Nous sollicitons votre collaboration afin de vérifier si votre enfant a son masque avant de quitter la maison.

Il est recommandé d'apporter deux couvre-visages propres par jour. (Voir document en annexe)

Merci de votre soutien

Assemblée générale annuelle 8 septembre 2020 18 h 30 (gymnase)

Vous avez reçu toute la documentation par courriel en début de semaine. Nous vous y attendons en grand nombre.

Celle-ci sera suivie par la rencontre des enseignants des élèves de secondaire 1 et 2 ainsi que de quelques groupes d'adaptation scolaire dont les parents ont été convoqués par la ou le titulaire du groupe.

Nouveauté : La rencontre des enseignants de secondaire 3-4-5 ainsi que de R16, aura lieu le mardi 13 octobre 2020 à 18 h 30. Ainsi les parents pourront connaître les attentes des enseignants envers leur enfant à la mi-étape permettant ainsi d'apporter les ajustements nécessaires à la réussite scolaire de leur enfant.

Ajout d'une journée pédagogique le 11 septembre prochain

En ce début d'année particulier, les équipes-école ont besoin de temps pour procéder à la mise au point des mesures particulières déployées depuis la rentrée, pour organiser le rattrapage de la matière et préparer la formation des élèves pour l'utilisation des outils numériques en vue d'un potentiel reconfinement.

Ainsi, le centre de services scolaire a pris la décision d'ajouter une journée pédagogique le vendredi 11 septembre. Cette journée de cours sera reprise le 5 février 2021 (jour 2).

Merci de prendre note de ce changement.

Accès au dossier de votre enfant

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter régulièrement le cheminement scolaire de votre enfant sur le portail Mozaïk parents. Si vous n'avez pas encore accès à ce service, envoyez un courriel à l'adresse de l'école : lescale@csdessommets.qc.ca . Dès que votre adresse électronique sera enregistrée dans nos dossiers, vous recevrez un courriel vous donnant accès aux différentes informations disponibles sur Mozaïk (bulletins, résultats des travaux, notes d'étape, état de compte, transport scolaire, ...).



Plan de lutte à la violence et à l'intimidation

En ce début d'année, nous souhaitons vous rappeler que l'Escale met en place des moyens afin que tous ses élèves puissent s'y sentir en sécurité. Aucune forme de violence ou d'intimidation n'est tolérée et nous invitons les victimes et les témoins à dénoncer ces situations rapidement à un adulte de l'école. Un billet de dénonciation confidentiel est disponible à la page 13 de l'agenda et peut être déposé dans la boîte à cet effet près du secrétariat. Nous vous invitons également à nous faire part des situations vécues ou rapportées par vos enfants au besoin. C'est tous ensemble que nous parviendrons à créer un climat sain et agréable pour nos jeunes.

Procédure pour les absences (rappel)

En ce début d'année, nous souhaitons vous rappeler la procédure à suivre si votre enfant doit s'absenter de l'école.

Absence en début de journée :

1. Le parent doit appeler à l'école pour avvertir le responsable des absences. Un message indiquant le nom de l'enfant, le motif de son absence et le moment prévu de son retour peut être laissé sur la boîte vocale 819 879-5413, poste 17234.

Procédure pour le départ d'un élève durant la journée :

1. Le parent doit aviser son enfant à l'avance de l'heure du départ.
2. Le parent doit appeler à l'école pour avvertir le secrétariat au moins 1 heure avant le départ de l'enfant.
3. L'élève doit sortir par le secrétariat et aviser lorsqu'il quitte.
4. Le parent doit le prendre sur la 5^e Avenue ou venir l'attendre au secrétariat.

Sachez que nous ne transmettons aucun message à vos enfants durant les heures de cours sauf en cas d'urgence. De plus, nous vous remercions de prévoir vos rendez-vous en dehors des heures de classe, lorsque c'est possible, afin de favoriser l'apprentissage de vos enfants.

Sport interscolaire

Nous sommes en attente des directives du Réseau du Sport Étudiant du Québec quant à la reprise des activités de nos équipes interscolaires. Nous vous tiendrons informés des développements dans les semaines à venir puisque plusieurs scénarios sont explorés.



Activités parascolaires à l'Escale

Le contexte actuel avec toutes les recommandations de la santé publique, ne nous permet pas d'élaborer une offre d'activités parascolaires en ce moment.

Comme annoncé à nos élèves dès les premiers jours de classe, l'offre de services sera évolutive selon le développement de la situation du COVID-19 sur le territoire que nous desservons.

En vous souhaitant à tous, une belle année scolaire!

Daniel Guillot,
Directeur

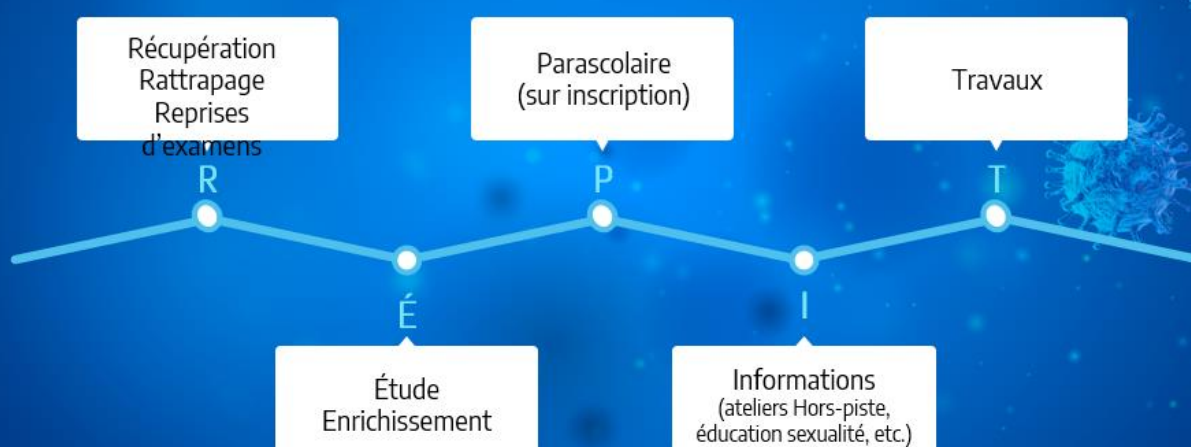


Annexes :

Période RÉPIT

**** Cette période est obligatoire pour tous les élèves de l'école.**

Ajout d'une période à l'horaire des élèves



Horaire 1^{er} cycle (COM, CC, CP, sec.1 et 2)

- 9 : 00 à 10 : 15 Cours #1
Pause (L'enseignant vous précisera l'heure de la pause.)
 - 10 : 30 à 11 : 45 Cours #2
 - 11 : 45 à 12 : 35 Dîner
 - 12 : 35 à 13 : 15 Période RÉPIT
 - 13 : 20 à 14 : 35 Cours #3
Pause (L'enseignant vous précisera l'heure de la pause.)
 - 14 : 50 à 16 : 05 Cours #4
- * L'heure du début et de la fin des cours peut varier de 15 minutes en fonction du moment de la pause.



17

Horaire 2^e cycle (CFER,FMS, P15, sec. 3, 4, 5 et R16)

- 9 : 00 à 10 : 15 Cours #1
Pause (L'enseignant vous précisera l'heure de la pause.)
 - 10 : 30 à 11 : 45 Cours #2
 - 11 : 50 à 12 : 30 Période RÉPIT
 - 12 : 30 à 13 : 20 Dîner
 - 13 : 20 à 14 : 35 Cours #3
Pause (L'enseignant vous précisera l'heure de la pause.)
 - 14 : 50 à 16 : 05 Cours #4
- * L'heure du début et de la fin des cours peut varier de 15 minutes en fonction du moment de la pause.



18

LES ENFANTS ET LA COVID-19

ON RESTE VIGILANT POUR ÉVITER LA PROPAGATION

Si votre enfant présente des symptômes parmi cette liste, il est recommandé de le garder à la maison et d'éviter les contacts avec les autres personnes. Attendez **24 heures** et réévaluez l'évolution des symptômes.

Avant de retourner votre enfant au service de garde éducatif à l'enfance ou à l'école, incluant au service de garde en milieu scolaire, nous vous invitons à utiliser **l'outil d'évaluation** sur [Québec.ca/decisioncovid19](https://quebec.ca/decisioncovid19) ou à composer le **1 877 644-4545** et à suivre les directives qui vous seront données pour savoir si votre enfant devrait être testé ou s'il peut retourner dans son milieu de garde ou son milieu scolaire.



Fièvre

Enfant de **0-5 ans** :

- température **rectale** de 38,5 °C (101,3 °F) et plus

Enfant de **6 ans et plus** :

- température **buccale** de 38,1 °C (100,6 °F) et plus



Symptômes généraux

- Perte soudaine d'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût
- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)



Symptômes respiratoires

- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Essoufflement, difficulté à respirer
- Mal de gorge
- Nez qui coule ou nez bouché



Symptômes gastro-intestinaux

- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée
- Maux de ventre

Ne laissez pas votre enfant à l'école, au service de garde en milieu scolaire ou au service de garde éducatif à l'enfance :

- si vous avez reçu la consigne de votre direction de santé publique de vous isoler à la maison (votre enfant de même que ses contacts);
- s'il y a un risque que votre enfant soit atteint ou si vous croyez qu'il a été en contact avec un cas de COVID-19;
- si vous êtes en quarantaine après un séjour hors du Canada.

En l'absence de COVID-19, les personnes (enfants et adultes) qui présentent des symptômes d'allure virale (ex. : fièvre, mal de gorge, vomissements, diarrhée, rhume, grippe, gastroentérite) pourront réintégrer leurs activités lorsque chacune des deux conditions suivantes seront remplies :

- 48 heures après la résolution de la fièvre (sans prise de médicaments);

ET

- 24 heures après une amélioration significative des autres symptômes.

L'ABC DU PORT DU COUVRE-VISAGE À L'ÉCOLE

CETTE ANNÉE, CERTAINS ÉLÈVES DEVRONT PORTER, ET GLISSER UN NOUVEL ARTICLE DANS LEUR SAC D'ÉCOLE : LE COUVRE-VISAGE.

Tour d'horizon des principaux éléments à maîtriser pour la rentrée.

Combien de couvre-visages dois-je prévoir pour une journée?

- Il est recommandé d'apporter **au moins deux couvre-visages propres par jour.**
- Un couvre-visage **humide, souillé ou abimé ne peut pas être utilisé.**

Quels couvre-visages choisir?

Le plus important est que les couvre-visages soient bien adaptés au visage de votre enfant. De cette façon, il sera moins porté à toucher son visage à répétition lorsqu'il en porte un.

Le couvre-visage doit couvrir le nez, la bouche et, idéalement, être porté jusqu'à sous le menton.



- Privilégiez les couvre-visages avec des parties extérieures et intérieures facilement reconnaissables pour éviter que votre enfant porte un couvre-visage déjà utilisé à l'envers. Si la couleur du tissu est la même des deux côtés, marquez la partie intérieure avec un fil de couleur, par exemple.
- Indiquez le nom de votre enfant sur les couvre-visages.
- Si possible, privilégiez les couvre-visages ayant deux épaisseurs, qui sont plus efficaces.

Les coûts liés à l'achat des couvre-visages sont assumés par les parents. Si vous êtes dans l'incapacité de vous procurer des couvre-visages en quantité suffisante pour votre enfant, veuillez vous référer à la direction de votre établissement scolaire.

ON SE PROTÈGE ET ON PROTÈGE LES AUTRES

Les élèves de 5^e et 6^e années, ainsi que tous les élèves du secondaire, doivent obligatoirement porter le couvre-visage :

- en route vers l'école lorsqu'ils utilisent le transport scolaire;
- en présence d'élèves de groupes-classes différents;
- à la cafétéria ou au café étudiant, en absence de consommation de nourriture ou de boissons;
- dans les aires communes (hall d'entrée, corridors, casiers, bibliothèque...).

Le port du couvre-visage est permis pour les élèves de la 1^{re} à la 4^e année dans le transport scolaire et dans les aires communes de l'école.